

CAMPING « SUN CAMPING » ***

07120 - SAMPZON

Tél. : +33 (0)4 75 39 76 12 - +33 (0)6 72 71 42 68

www.suncamping.com - suncamping@sfr.fr

RÉSERVATION EMPLACEMENT CAMPING CARAVANING

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal Ville _____
Pays _____ Tél _____
E-mail _____

MODE DE RÉGLEMENT : Chèque bancaire Chèques vacances ANCV Virement bancaire

EMPLACEMENT AVEC ÉLECTRICITÉ* : OUI NON

LOCATION DE FRIGO* : OUI NON

2ème VEHICULE : OUI NON

IMMATRICULATION des véhicules: _____

ANIMAL : (sauf chien de catégorie 1 et 2) OUI NON Si oui : nombre _____

Toute personne non-inscrite au contrat ne sera autorisée à séjourner qu'après accord de la direction

Nom	Prénom	Date de naissance	Date d'arrivée	Date de départ

	Caravane	Tente familiale	Canadienne	Camping- car	Voiture	Moto
Nombre						

* selon disponibilité.

« SUN CAMPING » *** 07120 - SAMPZON

Tél. : +33 (0)4 75 39 76 12 - +33 (0)6 72 71 42 68

www.suncamping.com - sun.camping@sfr.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE et Règlement Intérieur du SUN CAMPING Réservation mobil-homes, bungalows et emplacements de camping

Réservation

Les réservations se font uniquement avec le formulaire de réservation, par courrier, e-mail ou site internet ; après accord du camping et dans la limite des disponibilités. La réception vous attribuera un emplacement en essayant de tenir compte de vos souhaits, sans toutefois les garantir.

Dès réception des informations de réservation et de votre acompte, nous vous adresserons votre confirmation de réservation.

Pour un emplacement camping :

- L'acompte est de 100 € (dont 10€ de frais de dossier, non déductibles)

Il doit être versé lors de la réservation. Le solde est à régler à votre arrivée par carte bancaire, chèques vacances, espèces. Nous n'acceptons pas les chèques bancaires, pour une réservation à moins de 30 jours avant l'arrivée, le règlement de l'acompte sera donc exigé par carte bancaire.

- Le nombre de personne maximum par emplacement est de 6.
- L'heure d'arrivée est 14h00. L'heure de départ est de 11 h00. (en cas dépassement de l'horaire une journée supplémentaire vous sera facturée)
- Il est interdit de construire ou de délimiter les emplacements, d'arracher les branches.
- L'emplacement devra être tenu en bon état de propreté par l'utilisateur et remis en état au moment de votre départ.
- La location d'un réfrigérateur est possible sous réserve de disponibilité (6€ petit modèle ou 8€ grand modèle par jour) contre une caution de 80 €. Il devra être rendu dégivré et nettoyé.

Pour un emplacement locatif

- L'acompte est de 30% du prix total des prestations commandées, plus 15 € de frais de dossier, non déductibles, ainsi que les frais d'assurance annulation (3% du séjour) si souscrite.

• Il doit être versé lors de la réservation. Le solde est à régler 30 jours avant l'arrivée, sans relance. Sans règlement du solde dans le délai prévu, nous nous réserverons le droit d'annuler votre réservation, et l'acompte précédemment versé restera acquis par le camping.

• Une caution de 65 € pour le forfait ménage ainsi qu'une caution de 250 € pour la location d'un hébergement devront être versées par le locataire à l'arrivée. Celles-ci seront restituées dans les 10 jours suivant votre départ, après vérification et passage de notre équipe de nettoyage. Une fiche d'état des lieux sera remise à l'arrivée ; le client seul devra procéder à un inventaire complet et signaler tous dysfonctionnement/anomalie, panne, manquement élémentaire à la réception dans les 24h suivant l'arrivée (en rapportant la fiche d'état des lieux à la réception). A défaut ou au-delà des 24h le logement sera réputé en bon état.

La location doit être nettoyée par vos soins. La somme forfaitaire de 65€ sera retenue si la location n'est pas rendue dans le meilleur état de propreté possible.

- Les tentes supplémentaires ne sont pas autorisées sur les parcelles hébergement (sauf accord du gérant)
- **L'heure d'arrivée** est à partir de **15h00** et devront être occupés au plus tard à 19h30. et **l'heure de départ est entre 8h00 et 10h00.** (prendre rendez-vous à la réception)

Arrivée retardée – Départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, aucun remboursement ne sera effectué. Vous devrez nous aviser de votre arrivée retardée PAR ECRIT. Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement sera alors attribué à un autre client, dès le lendemain à 19h 30.

Annulations

En cas de résiliation plus de 30 jours avant le début du séjour, le montant de votre acompte restera acquis au camping. En cas de résiliation moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour sera dû. Pour ces raisons, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Le camping propose une assurance annulation directe, d'un montant de 3 % du montant total du séjour.

En cas d'annulation du fait du SUN CAMPING à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées. Chaque contrat est nominatif et incessible.

Dommages

Le client doit vérifier auprès de son assurance qu'il dispose **d'une extension villégiature** dans le cadre de son contrat d'Assurance Habitation et de ses conditions de garantie. Si tel n'était pas le cas, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation. Il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans le camping, de son fait ou de ses accompagnants. Le client devra donc avoir bien souscrit une assurance multirisques et responsabilité civile, dont il devra pouvoir justifier à première demande du camping

Animal domestique

- Votre animal (*à l'exception des chiens de catégorie 1 et 2*) est admis sur le terrain, à condition d'avoir été déclaré lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents, de respecter les règles élémentaires d'hygiène, et l'intégrité des installations. Des sacs hygiéniques sont à votre disposition.
- Il doit être **impérativement** tenu en laisse et son carnet de vaccination à jour doit pouvoir être présenté.
- Les animaux domestiques ne sont pas admis dans l'enceinte de la piscine.
- Ils ne doivent pas être laissés en liberté, ni même enfermés dans un hébergement ou sur un emplacement du terrain de camping, en l'absence de leurs maîtres qui en sont responsables. **Les besoins doivent être faits en dehors du camping et les accidents devront être ramassés.** Pour des raisons évidentes d'hygiène, **ils ne sont pas admis dans les chambres des locatifs.** Dans le cas contraire, les frais de nettoyage de 65.00€ seront déduits de la caution. L'aspirateur devra être passé par vous-même dans l'hébergement (à disposition gratuitement à l'accueil du camping.)

La piscine

- Les enfants doivent être sous la surveillance de leurs parents. Et ne devront pas rester seuls à la piscine
- Entrée uniquement avec **maillot de bain ou boxer de bain** (pas de short ou bermuda).
- A la piscine, il est interdit de boire, manger, fumer, de courir sur la plage, sauter, plonger dans l'eau
- Les jeux de ballons, matelas et bouées y sont interdits.

Bracelet

Le port visible du bracelet identifiant du camping est obligatoire durant toute la durée de votre séjour.

Barbecue

Par arrêté préfectoral, il est interdit d'utiliser des barbecues à charbon ou faire des feux de camps sur votre emplacement. Des barbecues collectifs sont à votre disposition pour cela. Sur votre emplacement, nous acceptons uniquement les barbecues électriques.

Règlement intérieur, troubles et nuisances

Accès : Pour entrer et séjourner dans le camping, vous avez besoin de l'autorisation de la direction. Tous les visiteurs doivent impérativement se présenter à la réception dès leur arrivée.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping Sun camping.

Le paiement du droit de visite (tarif visiteur 2.00 € par personne et par jour) n'ouvre pas droit à l'accès de la piscine ni aux aires de jeux qui est strictement réservé aux résidents du camping. Le départ des visiteurs doit avoir lieu avant 22h30. En cas de non paiement la somme devra être acquittée par le client accueillant les visiteurs. Toute infraction au règlement peut entraîner l'expulsion de son auteur, si nécessaire avec l'aide de la police.

Le port du bracelet même pour le visiteur est obligatoire.

Expulsion immédiate : en cas d'ivresse publique, possession ou usage de drogue, vandalisme ou vol. Tous les frais sont pour l'auteur ou son accompagnateur. (le camping peut avoir recours au service de police).

Circulation, bruit :

La vitesse est limitée à 10 km/h. Votre voiture doit être garée sur votre emplacement, même si l'emplacement voisin est inoccupé. Il est interdit de se garer dans les allées du camping. Il est interdit de circuler entre 22h00 et 8h00 (23h 00 et 8h00 en haute saison), la barrière étant fermée pendant cette période. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui. Lorsqu'un résident trouble ou cause des nuisances (de jour comme de nuit) aux autres résidents ou attente à l'intégrité des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour, sans préjudice des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre. POUR LE BIEN DE TOUS LE SILENCE EST DEMANDE APRES 23h00

Le Sun Camping est un camping familial, afin de préserver la tranquillité de nos clients, nous ne sommes pas en mesure d'accepter les groupes. (enterrement de vie de garçons ou jeunes filles, les groupes de week-end d'intégration, les anniversaires...)

Responsabilité

La responsabilité du camping, au-delà de sa responsabilité légale n'est pas engagée en cas de :

- Vol, perte, dommage ou incident, de quelque nature que ce soit, pendant ou suite à un séjour.
- Panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installations du camping, mesures ponctuelles prises par la direction du camping, de limitation d'accès à certaines installations, y compris piscine ; nécessité par le respect des normes de sécurité ou des travaux d'entretien périodiques. Le camping se réserve expressément le droit de modifier la conception et la réalisation du camping.
- La caution ne constitue pas une limite de responsabilité, le locataire doit être assuré en responsabilité civile avec une extension villégiature
- Les participants prennent part aux activités organisées par le camping à leurs risques et péril

Litige : En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai d'un an maximal à compter de la date de la réclamation écrite, par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :
Medicys, 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS, Téléphone : 01.49.70.15.93

Toute l'équipe du SUN CAMPING, vous souhaite un excellent séjour.